



MON MARI A QUITTE LE DOMICILE

Par **fridacoeur**, le **23/12/2010** à **11:37**

Bonjour,

Mon mari a quitté le domicile le 7 décembre 2010, en rentrant j'ai trouvé un mot me disant qu'il partait 10 jours pour réfléchir, je lui ai demandé s'il avait rencontré quelqu'un dans un premier temps il m'a dit oui et après que c'était une histoire sans importance, nous nous connaissons depuis 8 ans mais nous ne sommes mariés que depuis 2 ans, j'ai 2 enfants d'un premier mariage ils ont 20 et 18 ans et je n'ai pas de pension alimentaire pour eux, mes revenus sont très peu élevés (1450 euros) et mon mari payait la nourriture et le loyer ce qui faisait environ (1800 euros) non seulement je me retrouve dans la détresse sentimentale mais également financière, c'est l'horreur à la maison, mon mari, ne m'envoie que des sms, je ne peux plus compter sur lui, que puis-je faire ?
frédérique

Par **Domil**, le **23/12/2010** à **14:23**

[citation]mes revenus sont très peu élevés(1450 euros)[/citation]

Non, vos revenus sont plus que corrects (50% des gens gagnent moins de 1500 euros), vous avez largement de quoi vivre avec ça à 3 et vous n'aurez aucune aide sociale, du moins, rien dans l'urgence

Commencez par exiger que le père de vos enfants encore à charge payent la pension alimentaire. Ensuite, envoyez une requête au JAF, en LRAR, pour exiger que votre mari vous verse une pension alimentaire comprenant, entre autres sa quote-part selon les revenus de chacun, du loyer et charges (faites le calcul selon ses revenus et le montant du loyer)

Le loyer est déjà payé pour décembre, donc il n'y a pas d'urgence, réduisez vos frais (1800 euros pour nourriture pour 4 et loyer c'est énorme). De combien est votre loyer et charges locatives ?